

Un groupe « fort estimé des sauvages », les capitaines des troupes de la Marine

Louis Lalancette

Number 124, 2016

Diplomates, colons, humoristes racontés par de jeunes historiens

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/81479ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lalancette, L. (2016). Un groupe « fort estimé des sauvages », les capitaines des troupes de la Marine. *Cap-aux-Diamants*, (124), 4–7.

UN GROUPE « FORT ESTIMÉ DES SAUVAGES » LES CAPITAINES DES TROUPES DE LA MARINE

par Louis Lalancette

Au moment de mettre le pied à terre en Nouvelle-France à la fin du XVII^e siècle, peu de capitaines des troupes de la Marine sont conscients que le mandat de certains d'entre eux risque d'outrepasser la sphère guerrière. Certains seront envoyés dans les lointains postes de traite du Pays d'en Haut et devront se servir de leur matière grise plutôt que de leur épée, mais parfois des deux! Entre 1683 et 1739, on a dénombré pas moins de 133 capitaines qui ont commandé les compagnies des troupes de la Marine au Canada. De ce groupe, 57 sont des agents de la diplomatie française auprès des nations amérindiennes, mais les sources n'éclairent le parcours que de 42 d'entre eux. C'est la plupart du temps en tant que commandant d'un poste de traite que les capitaines participent aux ambassades diplomatiques et plus rarement en tant qu'émissaire. Les militaires forment la majorité du corps diplomatique français auprès des Amérindiens dès le début du XVIII^e siècle, c'est pourquoi il est intéressant de souligner leur participation. Cet article présente un aperçu du groupe des capitaines diplomates, représentants de l'Empire français aux confins de l'Amérique.

LES MOTIVATIONS

Implantés à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle au fil des grandes explorations commerciales et religieuses, les postes de traite servent d'assise à l'alliance stratégique et commerciale franco-amérindienne. De l'extrémité des Grands Lacs à l'embouchure du Missis-



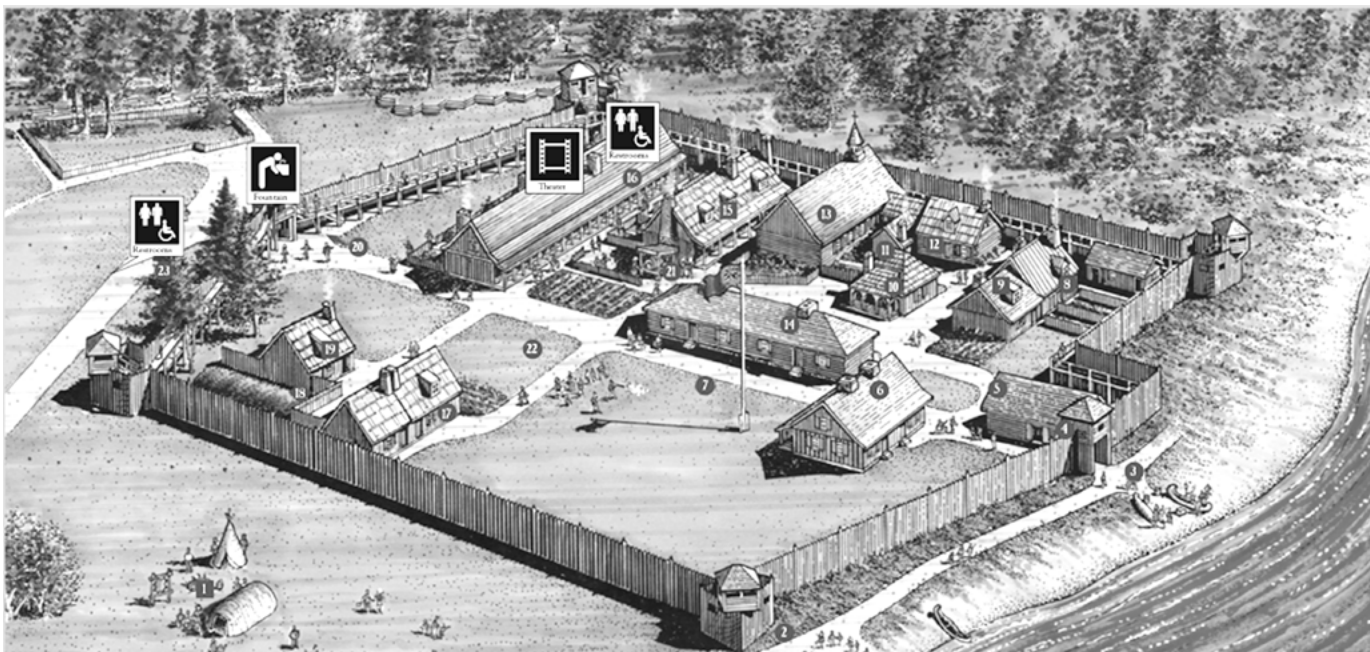
Illustration de Rousselot montrant un officier des troupes de la Marine (1697-1703). (<http://www.troupesdemarine.org/traditions/uniforme/pgs/un000017.htm>).

sippi, l'Empire français des premières décennies du XVIII^e siècle requiert des hommes de confiance afin de diriger ces précieux postes. Subordonnés aux ordres du gouverneur général, les officiers militaires sont plus à même de suivre la ligne de conduite des autorités plutôt que celle des marchands qui ne pensent trop souvent qu'aux profits et négligent les impératifs diplomatiques. C'est pourquoi, rapidement après l'arrivée des troupes de

la Marine, on choisit les officiers à titre de commandant de poste de traite.

Les gages reçus en tant que capitaine des troupes de la Marine ne suffisent pas à ces hommes pour maintenir le niveau de vie exigé par leur groupe social : la noblesse. La traite, légale comme illégale, permet à ces officiers de tirer des revenus substantiels, parfois même colossaux! C'est pourquoi le service dans les postes sera très convoité. L'expérience acquise dans l'Ouest est souvent mise de l'avant par les officiers eux-mêmes afin d'obtenir les postes les plus lucratifs. Par exemple, en 1711, le capitaine Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil souligne au ministre que les nombreuses négociations qu'il a menées avec succès auprès des Amérindiens et ses connaissances des coutumes amérindiennes font de lui un excellent candidat pour commander à Michilimakinac et pour recevoir une pension.

En effet, c'est l'expérience, notamment militaire, qui sera la plus considérée par les autorités lors de l'attribution d'un commandement. À preuve, les postes les plus importants (Michilimakinac, Detroit et Frontenac) sont commandés par des officiers d'expérience, plus souvent nés en métropole. Parfois, les affinités avec des hauts placés à Québec ou à Versailles permettaient de contourner cette exigence. Cependant, commander un poste reste souvent dangereux à cause des risques du voyage, de l'isolement des postes français et de l'hostilité souvent récurrente de la part de certaines nations amérindiennes environnantes. De plus, beaucoup de responsabilités incombaient au commandant.



Reconstitution actuelle du fort français de Michilimackinac. (<http://www.mackinacparks.com/parks-and-attractions/colonial-michilimackinac/colonial-michilimackinac-map/>).

COMMANDER, SURVEILLER, ÉCOUTER ET NÉGOCIER

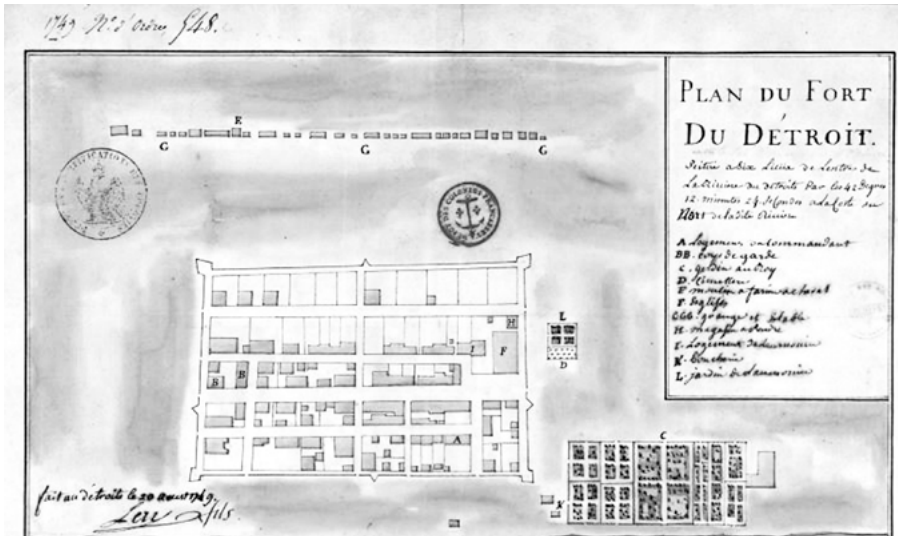
Le mandat des commandants dans le Pays d'en Haut dépasse largement ce à quoi un militaire est habitué en Europe. D'abord, ils doivent s'occuper des affaires domestiques du fort et superviser le commerce des fourrures. Ensuite, en tant que représentants du gouverneur général, et par extension du roi, les commandants exercent une autorité théorique sur tous les Français qui occupent leur fort ou y transitent. Peu après avoir reçu sa lettre de nomination, le gouverneur général transmet des règles précises sur ce qui est attendu de lui dans les affaires du poste, et, notamment, en ce qui a trait à la diplomatie amérindienne. Cette dernière tâche est probablement la plus importante, mais aussi la plus délicate pour un commandant de poste. Comme la colonie a besoin de la traite des fourrures et de l'appui stratégique de ses alliés amérindiens, elle a intérêt à ce que le Pays d'en Haut soit en paix et que l'alliance perdure. Pour ce faire, la France cherche à régler les conflits entre les nations ou à tenter de les résoudre s'ils en viennent aux coups. Il ne faut pas s'y méprendre, la France n'est pas souveraine

dans l'Ouest. Jouissant du statut d'alliés du roi de France, les Amérindiens ne se sont jamais considérés comme ses sujets. C'est pourquoi les Français préfèrent jouer le rôle d'arbitre entre les nations du Pays d'en Haut afin d'y entretenir la paix pour que le commerce des fourrures suive son cours sans trop d'entraves et que l'appui des alliés soit acquis à la France. La tâche première du diplomate est d'abord de faire régner la paix entre les nations alliées, mais aussi entre les alliés eux-mêmes. Certains postes comme Michilimackinac ou Detroit sont de vraies poudrières! Ensuite, ils doivent entretenir constamment les alliances, car suivant les coutumes amérindiennes elles ne sont pas définitives et inviolables. De plus, les commandants ont à convaincre leurs alliés de mener des raids contre un ennemi commun ou négocier les modalités de la participation française à de telles entreprises. Les commandants doivent aussi constamment regrouper les alliés autour de leur poste et punir les actes répréhensibles qui ont lieu dans le territoire sous leur autorité. Toutes ces activités diplomatiques se concluent par un échange de présents qui s'institutionnalise à la fin du XVII^e siècle. C'est donc à des officiers

triés sur le volet qu'il incombe de gérer un espace géopolitique souvent prêt à s'enflammer.

LES CAPITAINES INFLUENTS

Les envoyés diplomatiques et les commandants n'inspiraient pas tous le même respect chez les nations amérindiennes et afin que l'alliance perdure avec ces dernières, il fallait que les agents français soient estimés des Amérindiens. Ce fut le cas de Nicolas d'Ailleboust de Manthet qui est « aussy fort estimé des sauvages ». Pour mériter un tel respect, plusieurs parcours étaient possibles pour ces militaires. Pour certains, la respectabilité acquise par le père ou un membre de la famille leur permettait d'être écoutés des nations dont ils étaient proches. Pour d'autres, c'est par leur personnalité, leur expérience militaire et leurs nombreux voyages dans l'Ouest qu'ils ont réussi à obtenir l'écoute des Amérindiens. La moitié de notre échantillon (21/42) jouit d'une réputation exceptionnelle. Un petit nombre d'officiers bénéficie d'un prestige attaché à leur nom de famille auprès des Amérindiens. Aux connaissances de la culture et des langues amérindiennes



Plan du fort Detroit par Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 1749. (Bibliothèque et Archives Canada : <http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/exploration-settlement/new-france-archives/Pages/item.aspx?ldNumber=405548>).

transmises par des pères ou des oncles à leurs fils ou neveux s'ajoute la réputation du nom de famille de l'officier ou de l'agent auprès d'une ou plusieurs nations. Des officiers de l'élite militaire coloniale ont un parent qui a été adopté dans le passé par certaines nations. Comme les relations sociales sont basées sur les liens de parenté dans la société amérindienne, les fils de ces hommes profitent également du lien qui unissait leur parent à la nation concernée, faisant d'eux des agents diplomatiques privilégiés et très écoutés. Quelques capitaines des troupes de la Marine sont devenus d'importants agents diplomatiques grâce au crédit qu'ils ont acquis eux-mêmes ou plus souvent par l'entremise de leur paternel.

Par exemple, les fils de Charles Le Moyne : Charles Le Moyne de Longueuil, 1^{er} baron de Longueuil, et Paul Le Moyne de Maricourt incarnent la première génération de cette famille qui sert dans les troupes à être redevable de la réputation de leur père auprès des Iroquois. Le capitaine Maricourt est un des artisans de la Grande Paix de Montréal de 1701 par l'influence qu'il a sur la nation iroquoise des Onontagués qui a adopté ce dernier. C'est son aîné, le 1^{er} baron de Longueuil, qui reprend le flambeau diplomatique à la mort de Maricourt. Les deux fils du baron, Paul Joseph et le 2^e baron de Longueuil, tous deux

capitaines dans les troupes de la Marine, hériteront du prestige de leur grand-père et de leur oncle, préservé par leur père. L'adoption n'est pas systématique lorsqu'on a un nom de famille respecté. Pour certains capitaines des troupes, leur nom retentit dans les conseils à cause de la position sociale de leur père dans la colonie. On pense notamment aux Le Ber, Boucher et Vaudreuil. De plus, si un agent important a des frères dans les troupes, les autorités semblent enclines à les mobiliser à leur tour. Toutefois, leur nom de famille devait être reconnu par les nations amérindiennes. C'est pourquoi on trouve plusieurs membres des familles Le Gardeur de Repentigny ou encore les d'Ailleboust dans les rangs d'ambassadeurs. Le crédit acquis par les relations familiales n'est pas la seule façon d'obtenir le respect comme agent diplomatique. Très peu de capitaines sont parvenus à devenir influents grâce à leur connaissance des langues amérindiennes. La plupart des « truchements » (interprètes) viennent des familles marchandes de la colonie, mais certains sont issus de familles de la noblesse militaire coloniale comme les Hertel, Boucher, Robineau de Portneuf, etc. Ils avaient saisi l'importance de comprendre l'autre, constituant ainsi une arme de pouvoir. Comme la guerre est au centre des rela-

tions sociales des nations du nord-est de l'Amérique du Nord, l'officier peut acquiescer ce respect grâce à ses actions militaires passées. L'exemple de Jacques Testard de Montigny est notoire. Frères d'armes dans de nombreux raids dans les guerres contre l'Angleterre, les Abénakis, leur chef Nescambiout et de Montigny ont tissé une amitié qui a grandement servi les intérêts français ainsi que ceux des Abénakis. Le zèle de certains capitaines est également reconnu par les Amérindiens. Louis La Porte de Louvigny est certainement un des plus importants agents français qui a été respecté et entendu auprès des nations du Pays d'en Haut et des Iroquois. Il a commandé à plusieurs postes où les tensions politiques étaient palpables et a toujours réussi à les désamorcer. C'est un peu la même situation en ce qui a trait aux capitaines des troupes de la Marine qui ont fait la course des bois avant d'entrer dans l'armée. Des hommes comme Daniel Grey-solon Dulhut ont été réquisitionnés pour leurs grandes connaissances et l'influence qu'ils avaient auprès des Amérindiens.

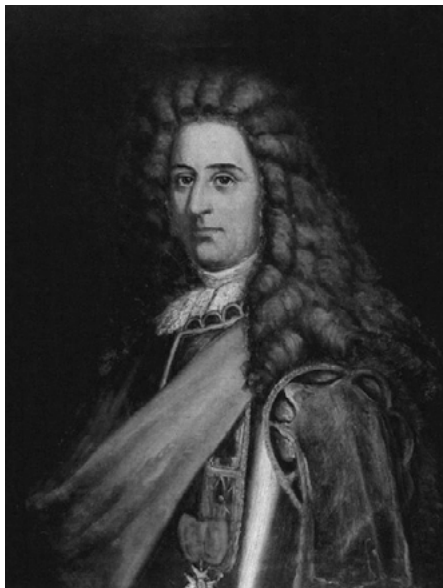
LES CAPITAINES MOINS INFLUENTS

Comme le nombre d'officiers connaissant la culture et les langues amérindiennes est assez limité, les autorités n'ont pas le choix



Fort Frontenac à Cataract, 1685. (Archives nationales de France. Section Outre-mer. Dépôt des fortifications des colonies. De : <http://www.lvec.ca/Images/Figure1.jpg>).

de dépêcher d'autres militaires moins qualifiés dans les nombreux postes de l'Ouest et dans les missions diplomatiques. L'autre moitié des capitaines diplomates n'obtiendra visiblement jamais le même respect de la part des alliés. Néanmoins, nous avons



Jacques Testard de Montigny (1663-1737). (<http://guillectincqmarsfamily.homestead.com/charlotteTrottierFamily.html>).

l'impression que la plupart de ces commandants réussiront à bien exécuter les ordres des autorités.

Chez les Amérindiens, l'échange de présents permet l'établissement d'une relation sociale d'amitié et de confiance. On donne et on reçoit durant les séances de troc et durant les ambassades. Sans ces échanges, il n'y a pas de commerce et les Français comprennent rapidement l'importance de ce rituel d'alliance qu'ils cherchent à instrumentaliser afin de le subordonner à leurs intérêts. La distribution annuelle des présents offerts par le roi aux nations alliées des Français est une des plus importantes activités diplomatiques et est supervisée par le commandant du poste. Cette pratique qui remonte au début de l'expansion vers l'Ouest s'ancre sous le gouvernement de Vaudreuil et permet aux officiers qui ont des connaissances limitées de la culture amérindienne d'obtenir un certain prestige de la part des nations alliées, car la générosité est la qualité la plus admirée

chez ces nations.

C'est entre autres ce qui explique l'envoi d'officiers n'ayant aucune expérience du monde amérindien comme le capitaine Constant Marchand de Lignery à la tête de Michilimakinac, en 1712. En cette période trouble pour le Pays d'en Haut aux prises avec la nation des Renards (Outagamis), Lignery réussit tout de même à remplir les différentes missions que le gouverneur général lui a assignées, malgré quelques bévues.

Par le système d'échange protocolaire, il était possible pour les autorités d'envoyer des ambassadeurs ne possédant aucune connaissance approfondie de la culture ou de la langue amérindienne. Par exemple, le gouverneur général Beauharnois envoie son neveu, le capitaine Claude-Charles de Beauharnois, pour rencontrer les Hurons des Grands Lacs alors qu'il n'a passé que quelques années en Amérique.

Enfin, il y a certains de ces diplomates moins influents qui ont été de mauvais commandants ou ambassadeurs. On pense notamment à Jacques Charles de Sabrevois de Sermonville, capitaine né en France et fort apprécié de ses supérieurs grâce à ses importants états de service, qui obtient le commandement du poste de Detroit de 1715 à 1717. Les Amérindiens vivant près de son poste se plaignent de la poigne de fer avec laquelle il dirige Detroit. Vaudreuil n'hésite pas à le relever parce

que la bonne entente entre les nations autochtones et la France est cruciale.

Un nombre important de capitaines des troupes de la Marine a joué un rôle décisif dans la politique et l'économie de la Nouvelle-France entre 1683 et 1739. Ce groupe assez restreint d'hommes à la hauteur de la tâche exigée par les autorités est sans équivoque. La diplomatie occupe une partie importante de leur carrière militaire, notamment pour ceux issus de l'élite coloniale militaire. Ne leur étant pas exclusif, mais favorable par leur héritage familial, le service dans l'Ouest avait ses attraits même s'il comportait sa part de risques. Si crucial pour la survie de la colonie, ce service ne semble pas avoir été considéré également par l'administration coloniale. En effet, ce ne sont pas tous les agents d'influence qui ont reçu la croix de Saint-Louis comme distinction en fin de carrière, ou encore un poste dans l'état-major...

Louis Lalancette est détenteur d'une maîtrise en histoire de l'Université de Montréal.

Pour en savoir plus :

Louis Lalancette. *Les capitaines des troupes de la Marine de 1683 à 1739 : la carrière militaire en Nouvelle-France*. Thèse de maîtrise, Université de Montréal, Département d'histoire, 2015, 201 p.



Plaque honorant Daniel Greysolon Dulhut, installée à Montréal, édifice Dulhut, rue Saint-Sulpice, face à la basilique Notre-Dame. (<http://www.waymarking.com/waymarks/WMGK65> Plaque de Daniel Greysolon sieur du Lhut Montral Quebec).